

Image not found or type unknown



assistance suite a conduite en etat d'ivresse

Par **lemah**, le **31/12/2008** à **12:36**

mon fils florent 24 ans a eu un accident sous l'emprise de l'alcool avec son vehicule alors qu'il était en en procedure de retrait de permis pour conduite en etat d'ivresse un mois plus tot il y a des degats sur un mur du domaine public,pas de blessé,pas de tiers impliqué il n'a aucun souvenir des circonstances il souffre de quelques contusions sans gravité et pourra reprendre ses activités et son travail le 5 ou 6 janvier que doit il faire avant de déposer vers cette date ? merci de votre réponse